

607-67



SACRA CONGREGATIO
DE RELIGIOSIS

N.11093.67

Très Saint Père,

Pour exécution suivant les termes
de l'indult.

F. Romain Landry
Sec. Gén.

(F. Romain Landry, Sup. Gén.
24 mai 1967. Rome)

Le Supérieur Général de l'Institut des Frères
de Saint Gabriel, humblement prosterné aux pieds de
votre Sainteté, sur la demande de Monsieur la Cha-
noine Roger Maria, directeur diocésain de l'Enseigne-
ment catholique (Poitiers), sollicite que le Collè-
ge Saint-Joseph à Saint-Varent dirigé par nos Frères
devienne école mixte.

Et que Dieu, etc

=====

Vigore facultatum a SS.mo Domino Nostro conces-
sarum, Sacra Congregatio Negotiis Religiosorum Solium
praeposita, attentis expositis et audito voto Ex.mi
Ordinarii Pictavien., Eisdem benigne committit, ut,
pro suo arbitrio et conscientia, gratiam iuxta pre-
ces, concedat, servatis accurate cautelis in Instru-
ctione "De iuvenum utriusque sexus promiscua insti-
tutione" diei 8 decembris 1957, determinatis, serva-
tisque ceteris de iure servandis.

Contrariis quibuscumque non obstantibus.

Datum Romae, die 13 maii 1967.

+ Paulus Philippus
auctor

L. Abbinola C. de Lubin

621-84945

L'Enseignement Libre Primaire

2, RUE DES CAROLUS
POITIERS

Tél. : 41-19-30 C. C. P. BORDEAUX 83021

III III III

M. le Directeur

Le Directeur Diocésain
de l'Enseignement Catholique

au

Cher Frère Provincial des Frères
de Saint Gabriel

OBJET: Mixité du Cours Complémentaire
de Saint Varent

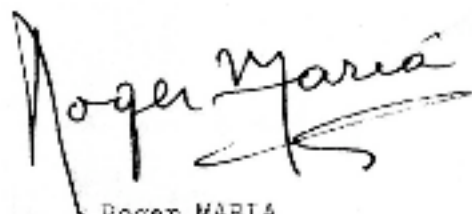
Cher Frère Provincial,

Le Comité de Gestion de l'Ecole Saint Joseph de Saint Varent, d'accord avec Monsieur le Doyen, désirerait en Septembre 1967 que le Cours Complémentaire soit mixte.

Il en va, selon eux, de l'avenir de l'école Catholique de filles. A Saint Varent il ne peut être question de faire un Cours Complémentaire de filles.

En plein accord avec les Responsables de Saint Joseph de Saint Varent, en plein accord avec Monseigneur l'Evêque, je sollicite, par votre intermédiaire, de vos Supérieurs, la permission pour le Frère Directeur de Saint Joseph de Saint Varent de diriger ce Cours Complémentaire Mixte et pour les Frères d'y enseigner.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie
Cher Frère Provincial, d'agréer l'expression de mes respectueux sentiments.



Roger MARIA

Directeur diocésain de l'E. Catholique
Poitiers